

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE. Par an, (payable d'avance) \$ 5.00 — (payable durant l'année) 6.00

ÉDITION SEMI-QUOTIDIENNE.

Par an, (payable d'avance) \$ 3.00 — (payable durant l'année) 4.00

On peut s'abonner pour un mois à l'édition quotidienne en payant un franc au bureau du journal.

Bureaux à Québec, 1, 0, 1, rue Buade, à côté du Bureau de Poste.

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

Éditeur-Propriétaire et Rédacteur en chef: HECTOR FABRE

PRIX DES ANNONCES

Six lignes, première insertion, 50 cent. Chaque insertion suivante, 25 cent. Pour chaque ligne au-dessus de six lignes, première insertion, 75 cent. Chaque insertion suivante, 50 cent.

QUEBEC.

LUNDI, 25 MARS 1872.

Ne sachant que dire et ne pouvant que plaisanter, eux qui d'ordinaire ne plaisaient guère, nos adversaires répètent sur tous les tons d'une lourde ironie, que notre programme est incomplet, insuffisant. Ils ne le trouvent pas assez large à leur gré, parce qu'il ne renferme pas l'avenir tout entier et qu'il ne présente pas à l'opinion une solution définitive.

Il nous semble qu'une série de mesures qui s'étend de la réforme électorale, qui assurerait au verdict populaire toute sa liberté et toute sa sincérité, jusqu'à l'indépendance commerciale, qui donnerait à notre industrie une protection qui lui manque et un essor qu'elle ne saurait prendre tant qu'elle est à la fois retenue captive et écrasée, est bien suffisante aux yeux de tout homme modéré et de tout esprit juste.

Que l'on repasse les programmes qui, de temps à autre, ont été proclamés par les divers partis dans le pays, et l'on verra que le nôtre ne souffre pas de la comparaison avec aucun d'entre eux. Le fameux programme de la réforme et du progrès, était bien autrement incomplet et moins hardi. Si on en a le courage et si dès l'abord l'ennui ne vous saisit à la gorge et ne vous étouffe, que l'on ouvre la collection des discours du Trône, que l'on remue cette liasse informe, et l'on verra qu'à aucune époque le parti en possession du pouvoir n'a déroulé devant l'opinion un pareil itinéraire.

M. de Montmorin, par une note jointe à son codicile, avait réglé du reste avec le tact d'un maître des cérémonies les égards auxquels avait droit chacun de ses cohéritiers, et l'appartement qu'il devait occuper au château. Ainsi, MM. de Maltevert, officiers dans les armées autrichiennes, et fils du feu comte de Maltevert, mort dans l'émigration, devaient occuper la chambre rouge; madame la comtesse Durand, veuve du général comte Durand, tué à Eylau, et cette même petite Camille de Villemur, que le commandeur aimait tant, occuperaient la chambre bleue; et ainsi de suite pour tous les collatéraux. Or, ce soir-là, MM. les cohéritiers du commandeur étaient presque au grand complet, et maître Pandrille, debout sur le seuil de la grande salle à manger du château, les comptait du regard au moment où ils prenaient place à la table du souper. Deux hommes de vingt-huit à trente-deux ans tenaient le haut bout de

gramme déployé par le gouvernement fédéral et qui flotte de l'Atlantique au Pacifique, est plus long que le nôtre, mais comme il est étroit par endroit, comme il est partout éthéré et percé à jour! Il s'étend à tout et ne couvre rien.

Les esprits politiques ne s'y trompent pas du reste, et tout en nous combattant comme parti, ils ne peuvent s'empêcher de rendre hommage à la sagesse du but que nous poursuivons. Ainsi, le *Courrier de Rimouski* en reproduisant l'article de la *Minerve* sur les *Nationaux*, fait la déclaration que voici:

"Qu'il nous soit cependant permis de faire une réserve que l'article de l'*Éducateur* du 18 justifie pleinement. En parlant de l'indépendance commerciale, notre confrère, de Québec, indique une des aspirations de notre parti: "Ce que nous réclamons, dit notre confrère de l'*Éducateur*, c'est le pouvoir qui a été concédé à l'Australie, de frapper de droits, si bon nous semble, les marchandises anglaises; c'est aussi le pouvoir d'obtenir, par les concessions que nous jugerons à propos de faire, accès libre ou accès partiel sur le marché des Etats-Unis. Aujourd'hui nous sommes dans la plus fautive des situations. Nous ne pouvons ni protéger notre industrie ni écarter nos produits. La supériorité des fabriques anglaises écrase les nôtres, et la frontière américaine étend devant nos manufactures naissantes comme un mur infranchissable. Submergée d'un côté, et étouffée de l'autre, notre industrie respire à peine; elle est comprimée, écrasée. L'Angleterre et les Etats-Unis se protègent à la fois contre nous: la première en ne permettant pas que l'on frappe de droits ses marchandises, et les seconds en imposant sur les nôtres un droit prohibitif. Nous sommes pris entre deux feux, écrasés entre deux meules.

"Ce langage peut être jugé sévère, mais nous croyons à la justesse de l'idée, et nous avons déjà eu l'occasion de nous prononcer dans ce sens."

Nouvelles du Jour.

Une foule de rumeurs courent à Ottawa. On dit que M. Nathan, un des colombins, proposera l'Adresse. On dit aussi que Sir John A. Macdonald l'era fait juge en chef de la Puissance, et les lions MM. Campbell et Gray juges de la Cour Suprême, à l'issue de la session.

Enfin, on dit que le Dr. Schultz vendra à la Chambre le rappel du Lieut. Gouar. Archibald.

Nous avons déjà annoncé que M. le Dr. J. P. Pelletier, de Matane, se portait candidat dans le comté de Rimouski. M. Pelletier est un citoyen fort estimé, instruit. Il adhère aux principes du Parti National et il nous fait plaisir de recommander sa candidature.

Depuis que la Colombie est annexée au Canada, elle fait des progrès. Le *Standard*, de Victoria, nous apprend en effet que "les grenouilles ont fait entendre leurs croassements: une semaine plus tôt que l'an dernier sur les bords du Pacifique." En revanche, la Puissance recule, car cette année les grenouilles ne s'organiseront ici en troupe de concert qu'une semaine plus tard que d'ordinaire.

Si les grenouilles arrivent, les Chinois s'en vont. On a proposé à la Chambre de Victoria de les frapper d'un impôt personnel pour les forcer à déguerpir. Mais si on expulse de la Colombie, les Chinois, la population se réduira à peu près rien. On annonce en outre qu'il n'y reste presque plus d'or. Cette province annexée à grands frais ne sera plus bientôt qu'un trio de villages.

M. Hulbert a acheté le chemin de fer de Sherbrooke et de St. François et a pris des ar-

rangements pour y placer immédiatement des rails en fer au lieu des lisses de bois. Fort bien, mais qu'il n'oublie pas le chemin Gosford!

Le *Pionnier*, de Sherbrooke, dit que le Juge Ramsay a rendu un jugement décidant que "sous l'acte des Licences de Québec, il n'y a point d'appel des jugements: ren las par les Juges de Paix."

Le conseil municipal du comté de Berthier, à la 15e séance, a adopté un règlement pour révoquer et rappeler celui du 10 octobre octroyant les \$100,000, et les électeurs de chaque municipalité sont en conséquence convoqués pour le 16 avril, afin d'approuver ou de désapprouver le règlement en question.

Nouvelles à la Main.

Elle est trop bonne pour n'être pas racontée. La scène se passe dans un bureau de journal non loin des Trois Rivières. Le nouveau directeur de la feuille discute avec le vieux directeur. Ce dernier veut faire changer quelque chose. L'écrivain tient bon et défend sa phrase. Tout à coup dans le feu de la discussion, le directeur qui s'est démené comme un diable, se sent saisi d'une crampe à l'estomac. Il n'en tient pas compte et n'en gesticule que plus. Mais la crampe ne lâche pas sa proie. Il faut enfin que le bouilliant chimpie se rende à son appel, planté là son interlocuteur et vole au-devant d'une prompte délivrance.

Malheureusement, récemment entré en fonctions, il ne connaissait pas très bien les lieux; il s'égare et finit par se retrouver à la porte de la chambre du rédacteur. La crampe lui laissant un moment de répit, l'ardeur de la controverse le reprend et l'entraîne; il croit avoir trouvé, sous la pression du besoin, un argument nouveau à lancer à la figure de son adversaire qui les aime de toutes couleurs; il entre, et voilà la gue. re rallumée.

Mais il avait compté sans son hôte. Les détonations de l'ennemi réveillent en son sein des échos funestes. Il lui faut lâcher pied encore une fois; il fuit à tire-d'ailes. Mais déjà il est trop tard, l'écho résonne de plus en plus, et, attirés par le vacarme, les typos laissent à la ville prose qu'ils étaient en train de composer et paraissent aux portes. Le moment suprême était arrivé, la crise éclatée, et le chef d'atelier arriva juste à temps pour fournir à son directeur une épreuve dont toutes les fautes ont été à l'instant effacées.

Ce récit consciencieux fera mieux comprendre les allusions contenues dans une correspondance du *Constitutionnel* reproduite l'autre jour dans le *Journal de Québec* et qui débute ainsi:

"Malgré le carême, le froid, les menaces de noircir et de comète, les amusements mondains pénètrent jusqu'au fond de la pénible retraite. Pas de bals, naturellement; de théâtre encore moins; de promenades, rien, si ce n'est quelques tours en raquette; et ce qui n'est qu'un prétexte pour passer devant moi des danseurs et des comédiens. Tertulien surtout ne quitte presque plus la scène, si ce n'est pour faire place à M. Pourvaugne, qui, au milieu d'une discussion très-vive, ressent tout à coup, devant son auditoire, l'effet désagréable de son clystère. Tableau! Pour désoler les bureaux du *Journal des Trois Rivières*, où M. le curé du Cap est occupé à modifier un article de M. McLeod, lorsque patras, et les imprimeurs s'empouissent le nez à deux mains et se disent entre eux que l'encre sent plus mauvais que de costume. Enfin ces choses-là peuvent arriver dans les meilleures familles. Turenne était un grand général, et pourtant, à sa première bataille, il eut laissé l'empreinte de son passage, s'il n'avait eu des bottes à Pécuypère. C'est une précaution que nous recommandons à notre illustre et malheureux confrère."

J'avoue qu'après cette scène grasse, il est

difficile de trouver quelque chose qui prenne au nez. Rabattons-nous sur le *Courrier de St. Hyacinthe*.

Comme tous les autres journaux, cette honnête feuille publie des *Informations*. Elle a cela de particulier qu'elle en fait un choix exquis. Prenons, par exemple, le numéro de samedi. Nous trouvons comme première information la piquante maxime que voici:

"L'amour, c'est la vertu des femmes. Que de femmes trop vertueuses!!!"

C'est bien l'este cela, *Courrier*!

Puis, dans la seconde, il nous transporte au pays des Mormons, pour y trouver des femmes vertueuses selon sa définition.

"Brighton Young, chef des Mormons, a 90 femmes, dont deux sont sœurs."

Il oublie de nous dire si ces deux-là sont plus vertueuses, c'est-à-dire, plus amoureuses que les 88 autres! C'est une lacune.

Le *Courrier* passe ensuite du côté des hommes.

"La population de New-York consomme 1200 barils de farine par jour."

Et vous, *Courrier*, combien de bottes de foin mangez-vous par jour!

Je passe le chiffre de la consommation de la bière à Cincinnati et la pose d'un câble entre Java et l'Australie, et je retrouve l'amour.

"L'amour est un égoïsme à deux.—A DE LA SALLE."

"C'est Gay qui est le plus juste. En amour, dit-il, nous sommes tous insensés!"

D'où il faudrait conclure que la vertu n'est que folie, car le *Courrier* a posé comme prémisses que l'amour est la vertu des femmes et qu'il y en a beaucoup de trop vertueuses, c'est-à-dire de trop amoureuses. Quand ces gens compassés se mêlent de plaisanter, c'est ainsi qu'ils s'en tirent.

Nous recommandons ces informations au vénérable J. C. Taché, censeur en chef de la presse et recenseur à demi du pays.

Nous apprenons ensuite que la Colombie a adopté le tarif canadien, puis:

"Un journal d'Ottawa dit que la récréation favorite, à Montréal, est de jeter de la neige, du toit des maisons, sur la tête des passants."

A Ottawa, durant la session, ce sont des provinces qu'on laisse tomber sur la tête des députés.

J'en passe et de meilleures, pour en cueillir une dernière.

"Les géologues affirment que la côte est des Etats-Unis s'enfoncé dans l'Océan au sud de 16 pouces par siècle."

A ce compte-là, avec quelle rapidité doivent s'enfoncer dans l'Océan les côtes de notre Confédération! Inutiles à attendre un siècle et de compter les pouces!

M. G. G.

Les Princes à l'Académie.

Il y a au milieu de l'hémicycle où se tiennent les solennités académiques, une sorte de corbeille où l'on place ordinairement les personnages marquants. A la séance d'hier, les huissiers avaient réservé ces places pour des dames qui furent des basutes, il y a de cela un quart de siècle, c'est-à-dire sous le règne de Louis-Philippe Ier. La présence de ces deux dernières revenait à un autre âge, amonçant assez que la séance de réception de M. Duvergier de Léauranne allait être honorée de la présence de princesses et de princes; de princes, il y en avait trois: le comte de Paris, le duc d'Anjou et son fils, le duc de Guise; de princesses, il n'y en avait qu'une: Mme la comtesse de Paris.

Que de souvenirs la main! C'était une véritable manifestation.

On sait que sous la chose de Juillet la poignée de main a joué au moins un aussi grand rôle que le parapluie. Poignées de main et parapluie, c'est par là que Louis-Philippe s'était arrivé à la popularité.

Il paraît qu'on n'a pas oublié ces traditions.

Dans les premiers jours de l'établissement, Louis-Philippe étant encore au Palais Royal, une députation se présenta pour offrir ses hon-

neurs au nouveau monarque. C'était une députation des forts de la Halle.—Messieurs, dit le roi en entrant dans la pièce où ils attendaient, ne vous donnez pas la peine d'ôter vos gants; et chacun eut sa poignée de main.

M. Vatout, qui racontait l'histoire, ajoutait: Quand le roi leur dit de ne pas ôter leurs gants, ils se regardèrent tout étonnés, aucun d'eux n'en avait. La distribution n'en fut pas moins très copieuse.

Henri Delatouche racontait une autre histoire:

Dans les jours qui suivirent Juillet 1830, la foule se réunissait dans la cour du Palais Royal et demandait à voir le roi qui apparaissait alors à son balcon, mettait la main sur son cœur, saluait et se retirait. Aller voir le roi devenait une sorte de divertissement; les marchands de contre-marchés du Théâtre Français songèrent à tirer parti de cette disposition des Parisiens et des étrangers à venir voir le roi. Ils s'en allèrent dans la cour du Palais-Royal, et quand ils voyaient un groupe cossu qui attendait, ils s'approchaient et disaient:—Voulez-vous voir le roi? Nous allons vous le montrer; c'est dix sous par personne. Si la proposition était acceptée, ces industriels vociféraient: le roi! le roi! et au bout de quelques minutes, Louis-Philippe se montrait dans l'attitude classique.

—Voulez-vous maintenant, disaient les brailards, qu'il chante la *Marseillaise*? C'est dix huit sous de plus. Et aussitôt les cris: *La Marseillaise! la Marseillaise!* étaient poussés avec un entrain qui forçait Louis-Philippe à entonner le premier couplet du chant patriotique.

Cela dura un grand mois. Les marchands de contre-marchés regrettaient ce temps heureux où ils faisaient de si brillantes affaires. Un d'eux disait en parlant du roi: "Je l'aurais payé pour que ça continuât."

Je voyais hier, pour la première fois, M. le comte de Paris. Il ne raye plus en aucune façon son père, cet élegant duc d'Orléans qui mourut si misérablement. Il est petit, à la tête enfoncée dans les épaules et le regard vague. Il est impossible de savoir où il regarde et s'il regarde; le front ne manque pas d'une certaine intelligence, mais tout le reste de la physionomie a quelque chose de vulgaire. Le frère, le duc de Chartres, qui prit part à la guerre contre la Prusse sous le nom de Robert Lefort, et sa physionomie, le duc d'Orléans, c'est à dire que les deux frères ne se ressemblent absolument pas.

Paris, 22.

Lord Lyons, ambassadeur anglais, et Senor Olazaga, ambassadeur espagnol en France, ont eu une longue entrevue avec le comte de Bismarck ministre des affaires étrangères, au sujet de la politique commerciale de la France. On rapporte que les deux ambassadeurs ont exprimés de la part de leur gouvernement le profond regret de voir la politique suivie par la France au sujet de son commerce, et qu'Olazaga a déclaré que si le gouvernement français persécutait des droits sur les marchandises exportées d'Espagne en contrevention aux traités existants et ne devait expirer qu'en 1877, son gouvernement se verrait obligé d'y user de représailles.

Il y a eu un duel, hier, entre M. Rogat du *Days* et M. Richardet, du *Corsaire*. Ce dernier a été blessé dans la poitrine.

Le Comité d'Initiative a fait rapport à l'Assemblée contre le projet de lever l'état de siège de Paris.

Les taxes imposées depuis les derniers mois ont produit 500,000,000 de francs, ce qui excède les estimés d'environ 30,000,000 de francs.

Le gouvernement est maintenant disposé à renvoyer le débat sur le projet de taxer les matériaux bruts après l'ajournement.

Rome, 24.

Le Prince et la Princesse de Galles sont arrivés ici.

M. Fournier, le nouveau ministre français, est aussi dans la Ville Eternelle depuis quelques jours.

Vienne, 24.

Herr Strauss a accepté l'invitation de se trouver au jubilé musical de Boston.

Brownsville, Texas, 22.

Le général Martinez assiége San Luis Potosi.

New-York, 23.

Un officier de santé a découvert six cas de petite vérole aujourd'hui. Au No. 5, rue Clinton, il a trouvé un individu mort de cette maladie; sa femme et ses enfants avaient contracté aussi la maladie et poussaient des cris à fendre l'âme.

Bangor, Maine, 24.

La plus forte tempête de neige de la saison a commencé à 10 heures hier soir et a duré 12 heures. Il est tombé une quinzaine de pouces de neige; les chemins sont affreusement mauvais. La tempête a pu sévir moins fortement dans l'ouest, vu que les trains ne sont arrivés que trois heures en retard. La voie du chemin de fer Européen et Américain du nord est bloquée.

Washington, 24.

On ne s'intéresse presque plus à l'affaire de l'*Alabama*. Les hommes publics disent qu'il leur est parfaitement indifférent que les clauses du traité soient adoptées ou non.

Philadelphie, 24.

Les ambassadeurs japonais ont visité diverses glises catholiques aujourd'hui.

(A continuer.)

Feuilleton de L'ÉVÉNEMENT

DU 25 MARS 1872.

LES HÉRITIERS DU COMMANDEUR

PAR

PONSON DU TERRAIL.

(Suite.)

M. de Montmorin, par une note jointe à son codicile, avait réglé du reste avec le tact d'un maître des cérémonies les égards auxquels avait droit chacun de ses cohéritiers, et l'appartement qu'il devait occuper au château.

Ainsi, MM. de Maltevert, officiers dans les armées autrichiennes, et fils du feu comte de Maltevert, mort dans l'émigration, devaient occuper la chambre rouge; madame la comtesse Durand, veuve du général comte Durand, tué à Eylau, et cette même petite Camille de Villemur, que le commandeur aimait tant, occuperaient la chambre bleue; et ainsi de suite pour tous les collatéraux.

Or, ce soir-là, MM. les cohéritiers du commandeur étaient presque au grand complet, et maître Pandrille, debout sur le seuil de la grande salle à manger du château, les comptait du regard au moment où ils prenaient place à la table du souper.

Deux hommes de vingt-huit à trente-deux ans tenaient le haut bout de

la table et portaient l'uniforme blanc de la cavalerie autrichienne.

L'un était le comte Hector de Maltevert, l'autre son frère cadet, Raoul; c'étaient ces jeunes garçons qui avait si mal reçu leur oncle le commandeur à son retour de l'île de Malte.

Il y avait entre eux une grande ressemblance; même air de famille, même sourire hautain, même humeur acariâtre et querelleuse.

A côté de M. Hector de Maltevert, on voyait un bizarre personnage aussi gros que mons Pandrille, à peu près chauve, qui riait toujours, clignait de l'œil sans cesse et ne parlait jamais.

A première vue, c'était un homme dont il fallait se défier, un malin, un rusé compère; — au fond, M. Bontemps de Saint-Christol, cousin au second degré de feu le commandeur, était un niais qui gardait le silence ne sachant trop quoi dire, et se donnait une contenance en clignant de l'œil.

A la droite de M. Bontemps de Saint-Christol, deux personnages serrés l'un contre l'autre, résumaient un type assez original en réunissant leurs deux individualités.

C'étaient MM. de Franquépée, gentilhomme des environs de Clamecy, seigneurs de Thurny, Coabigny et autres lieux, et neveux du commandeur à la mode de Bretagne.

M. le comte de Franquépée avait cinquante-deux ans. Il était grand, maigre et roide comme un portrait de famille, ne riait jamais, et pleurait deux fois par jour sur les malheurs de la Révolution.

Malgré ses nombreuses seigneuries, M. de Franquépée était fort pauvre,

et il souhaitait fort s'approprier le diamant.

Le vicomte de Franquépée, son frère n'avait guère moins de la cinquantaine; il était gros et gras autant que son frère était maigre, il riait aussi souvent que ce dernier pleurait, et il manifestait pour son aîné un respect admiratif qui allait jusqu'à la niaserie. D'un seul coup d'œil, d'un simple froncement de sourcil, le comte de Franquépée faisait trembler le vicomte son frère.

En face de MM. de Franquépée se trouvaient assis un vieillard et un jeune homme.

Le susdit vieillard était un cousin germain, par les femmes, du comte de Maltevert, et par conséquent du commandeur. Il avait émigré, puis il était revenu, et avait été étonné de trouver son manoir de la Barillère dans le même état que le jour où il en était parti.

La tourmente révolutionnaire, soit hasard, soit dédain, avait respecté la gentilhommerie, laissant au temps le soin de jeter bas la ruine féodale. Mais si le manoir demeurait debout, les terres environnantes avaient subi quelques avaries. On les avait vendues par-ci par-là comme bien nationaux, et M. le chevalier Arthur de la Barillère avait eu une grande joie que son cousin le commandeur l'avait couché sur son testament.

Le chevalier était un petit vieillard grassouillet, portant lunettes et perruque blonde, de robe et non d'épée, et qui avait une secrète ambition, — être nommé procureur impérial, après avoir été magistrat sous l'ancien régime.

M. Charles de la Barillère formait un moral et un physique un contraste complet avec son honorable père. Il avait vingt ans, un nez long, des jambes grêles, un petit œil gris de chat, un tempérament lymphatique, un abdomen naissant et une humeur inoffensive. Sa timidité était excessive. Il s'évanouissait à la détonation d'une arme à feu, il faisait fort joliment la tapisserie. Il avait été élevé comme une jeune fille, et n'avait lu qu'un seul roman, *Estelle et Némorin*.

M. Charles de la Barillère ne levait jamais les yeux et rougissait sans cesse. Le huitième cohéritier était assis en face du comte de Maltevert.

M. le marquis Anatole de Posrhéac, ex-page de Sa Majesté Louis XV, avait cinquante-huit ans, mais n'en avait que quarante-cinq. Il portait encore la queue et la poudre, ne renouait ni un jabot ni aux dentelles et rentrait de l'émigration comme il y était allé: — avec la même jeunesse de caractère, la même galanterie.

M. Charles de la Barillère formait un moral et un physique un contraste complet avec son honorable père. Il avait vingt ans, un nez long, des jambes grêles, un petit œil gris de chat, un tempérament lymphatique, un abdomen naissant et une humeur inoffensive. Sa timidité était excessive. Il s'évanouissait à la détonation d'une arme à feu, il faisait fort joliment la tapisserie. Il avait été élevé comme une jeune fille, et n'avait lu qu'un seul roman, *Estelle et Némorin*.

M. Charles de la Barillère ne levait jamais les yeux et rougissait sans cesse. Le huitième cohéritier était assis en face du comte de Maltevert.

M. le marquis Anatole de Posrhéac, ex-page de Sa Majesté Louis XV, avait cinquante-huit ans, mais n'en avait que quarante-cinq. Il portait encore la queue et la poudre, ne renouait ni un jabot ni aux dentelles et rentrait de l'émigration comme il y était allé: — avec la même jeunesse de caractère, la même galanterie.

M. de Posrhéac cherchait à se marier, il ne trouvait point que ce fût un peu tard.

Tels étaient les huit personnages qui venaient de s'asseoir à la grande table du manoir de Montmorin, et qui maître Pandrille examinait du coin de l'œil avec ce fin sourire mordant qui signifiait tant de choses.

Il semblait que l'esprit moqueur de M. de Montmorin lui-même aimait la physionomie railleuse de l'intendant dont le regard semblait dire aux cohéritiers:

—Allez! allez, mes beaux messieurs, le gros lot n'est point pour vous!

Le souper promettait d'être gai et bruyant. Le choc des verres, les cliquetis de la vaisselle plate se mêlaient aux éclats de rire, attestant ainsi qu'on s'occupait beaucoup plus de l'héritage que du défunt.

La conversation roulait, on le devine sur un thème fécond et presque inépuisable, ce diamant fameux que le commandeur avait enroulé comme une amorce dans les cachettes mystérieuses du manoir. On l'avait cherché déjà, on le cherchait, on le recherchait encore.

Et chacun pour soi, bien entendu. Les convives, on le sait, étaient au nombre de huit, et cependant il y avait onze couverts à table.

M. le comte Hector de Maltevert en fit la remarque et se tourna dédaigneusement vers Pandrille:

—Ah ça, drôle, lui dit-il, que signifie cette plaisanterie?

—L'ait-il? fit Pandrille avec calme.

—Pourquoi onze couverts? ne sommes-nous pas tous réunis?

—Non, dit laconiquement Pandrille. Le comte français le sourcil:

—Et qui donc a le droit de venir s'asseoir ici? fit-il avec colère.

Pandrille était impassible et paraissait se soucier fort peu des air haineux de l'officier autrichien.

—Il est certain, objecta le marquis de Posrhéac, que s'il existe encore des cohéritiers, ils sont en retard.

—Dame! fit l'ainé des Franquépée, nous n'avons plus que quinze jours d'ici à l'ouverture du testament.

—Et le diamant n'est pas trouvé!

soupira un autre cohéritier.

(A continuer.)

Actualités de Montréal.

Montréal, 23 Mars. L'hon. Juge Mondet est tout à fait bien hier, pour faire un tour de promenade.

L'hon. Juge Drummond est encore assez gravement indisposé pour ne pouvoir sortir. M. le Juge Johnson, de Manitoba, est en cette ville depuis quelques jours.

A la Cour d'Appel hier, fin du terme, la cause de Fraser contre Abbott a été fixée pour le premier jour du terme prochain.

Le juge Badgley fit observer qu'il est vrai qu'en certains temps il a l'air un peu dur, mais qu'il entend toujours les avocats quand ils plaident.

Un nouveau char Pullman est parti hier après midi d'ici pour Springfield, E. U. C'est le sixième qui est construit en cette ville pour le chemin de fer du Vermont Central.

Le gouvernement vient de faire parvenir, par l'entremise du colonel A. C. de L. Harwood, \$250 à la mère du volontaire François Champlagne, de la Compagnie des Volontaires de Sorrel, qui a été tué accidentellement au camp de Laurière l'été dernier.

Les messieurs dont les noms suivent ont été reçus Docteurs en Médecine après un sérieux examen à l'Université Victoria.

MM. Ulric Gaboury, Paul Cartier, V. Gosselin, J. Gagnon, J. Paquet, A. Dufort, H. Larocque, F. Demers et H. D. L. Laurin.

Le volumineux transcript de la cause Brown vs la Fabrique de Montréal, (Affaire Guibord) a été expédié, hier, au greffier du Conseil privé, en Angleterre.

individus l'avaient assailli et l'avaient mis dans cet état. Il ne put donner au sergent de ville le signalement des misérables. Ses blessures n'ont pas cependant un caractère très grave.

VOYAGEURS.—Les "voyageurs" sont tellement rares ce printemps à Ottawa, que les bourgeois offrent jusqu'à \$30 par mois à ceux qui veulent aller travailler dans le haut de l'Ottawa.

ÉVÉNEMENT ACCIDENT.—Hier, vers midi, un canadien-français du nom de Séguin, venant des environs de Methot's Mills, sur la ligne de Québec, s'est donné un coup de hache sur le genou, au chantier de M. Park, au Canton d'Ascot, en ce District, se faisant une profonde blessure dont il souffrira longtemps.

UN OMBAT AVEC UN LOUP.—Une nuit de la semaine dernière, un loup est entré dans la cour d'une maison appartenant à une femme du nom de Dunham, comté de Pontiac.

BIGAMIE.—Il y a quelques semaines, un individu se nommant André Parent, établissait ses p'tates à Windsor Mills, en ce district.

CHARS DÉRÉGULÉS.—Il y a un char Pullman déraillé sur un pont près de Danville qui obstrue complètement la voie.

ACCIDENT.—Ce matin vers 8 heures un petit garçon, employé chez M. Drum, meublier, s'est fait couper le pouce et l'index de la main droite par sa soie.

COLLISION.—Un nommé Patrick Baldwin a été renversé par la voiture d'un cocher, rue St. Paul, samedi après-midi.

NOUVEAUX.—Octave Désilets, Hilaire Bilette, Joseph Levasseur et Louis Doucet, de Ste. Anne, de Laval, et André Troitier, de St. Pierre des Beccquets, ont été associés à la commission de la Paix pour le district des Trois Rivières.

Il est des exemples trop nombreux de navires perdus corps et biens, faute de n'avoir pu échanger, avec des postes télégraphiques, des avis qui les auraient sauvés.

Mais ici se présente une difficulté grave: les signaux visibles du jour deviennent inutiles pendant la nuit; ils se trouvent, sous ce rapport, dans la situation où étaient les vieux télégraphes avant l'emploi des fils électriques.

On sait combien, pendant une grande partie de l'année, les nuits sont longues dans les mers du Nord, et cette obscurité a été la cause de bien des abordages, de bien des catastrophes.

Un officier anglais fort distingué, sir William Mitchell, a inventé un système de signaux nocturnes, système qui est l'objet d'un examen sérieux de la part des autorités compétentes.

Il est basé sur l'emploi de lanternes de couleur rouge, bleue ou verte. Les lanternes des lanternes ont huit poignées anglaises.

Expérimenté que l'usage s'en répandra chez tous les peuples navigateurs; il prévendra bien des infortunes.

Acte de la Faillite 1869. Dans l'affaire de GEORGE THOMPSON, Failli.

Revue Financière et Commerciale. Québec, 25 mars 1872. Montant perçu à la douane de Québec, le 23 du courant, dans le Port de Québec, \$572.42.

Acte de la Faillite 1869. Dans l'affaire de BENJ. HUOT ET ST. LAURENT, Fondeur, de Lévis.

Annouces Nouvelles.

UNE jeune personne, possédant le Français et l'Anglais, désire donner des leçons dans sa famille. Elle fournira les plus excellentes recommandations.

COMMIS DEMANDÉ. UN COMMIS ayant quelque expérience dans le Commerce d'Épicerie, trouvera de l'emploi chez LECLERC & L'ÉLÉPHANT, No 17, rue St. Pierre, Basse-Ville. Personne ne devra se présenter sans être muni de bonne recommandation.

A VENDRE. A moitié Ouest de la propriété connue sous le nom de Woodfield, et occupée ci-devant par feu JAMES GIBB, éc., consistant en trente-six (36) acres, environ de terre, très-propre à la culture et sur laquelle des étables, appentis, loge de portier, et maison de jardinier ont été érigés dernièrement.

Acte de la Faillite 1869. Dans l'affaire de GEORGE THOMPSON, Failli.

Je, soussigné, R. HENRY WURTELE, de Québec, ai été nommé Syndic dans cette affaire. Les créanciers sont requis de faire leurs réclamations devant moi d'ici à un mois, et une réunion des créanciers aura lieu à mon bureau, Rue St. Pierre, Québec, VENDREDI le 28e jour d'AVRIL prochain, à 11 heures A. M., pour l'interrogatoire public du failli et pour l'arrangement des affaires de la faillite en général.

WISTAR'S BALSAW OF MILD CHERRY. Bonne de Cerisier Sauvage de Wistar. Toix, Rhumes, Consomption, Maladies Pulmonaires.

AVANTAGES EXTRAORDINAIRES OFFERTS AUX ACHETEURS DE MARCHANDISES SÈCHES A l'Enseigne du (Steamer) BATEAU A VAPEUR, VIS-A-VIS L'ÉGLISE ST. ROCH.

COMMIS DEMANDÉS. QUATRE OU CINQ COMMIS trouveront de l'emploi en s'adressant au magasin de MM. HENRI & Cie, Importateurs de Marchandises Sèches, No 42, rue St. Joseph, ou au coin des rues du Pont et St. François, St. Roch.

DEPARTÉMENT DU TAILLEUR. Ayant aussi engagé un Tailleur de première classe, M. Benoit, de Montréal, notre département de Hards Faits sera conduit par ce monsieur qui sera prêt à recevoir des ordres au premier d'Avril prochain.

LE DIRECTORY

QUEBEC ET LEVIS POUR 1872-73. LES soussignés ont l'honneur d'informer le public qu'ils publient comme l'année dernière, LE DIRECTORY DE QUEBEC ET LEVIS, au commencement de JUILLET prochain.

SALLE DE MUSIQUE, RUE ST. LOUIS. REOUVERTURE DU PRINTEMPS LA COMPAGNIE FRANÇAISE, Sous la direction de M. MAUGARD.

LA FOI, L'ESPERANCE ET LA CHARITÉ, Grand drame en 6 actes, par M. ROSIN.

A LOUER RIVIÈRE-DU-LOUP, (en bas.) UNE magnifique magasin situé près du Dépôt, et reconnu pour un des meilleurs postes de commerce de la Rivière-du-Loup, maintenant occupé par M. Bellemeur.

COMMIS DEMANDÉS. DEUX COMMIS de vente dans un magasin de nouveautés. Ils devront parler l'Anglais et le Français.

E. JACOT, Importateur de Montres en Or et en Argent, Argenteries, etc., 37, RUE DE LA COURONNE, ST. ROCH.

Profitez du Bon Marché. M. McAVOY, Marchand-Tailleur, informe ses amis et le public en général, qu'il transporterait son magasin à la Rivière-du-Loup, au coin des rues du Pont et St. François, St. Roch.

Bière Douce! Bière Douce! A Vendre aux magasins des Soussignés, 28, Rue de la Couronne, St. Roch.

Chapeaux et Chaussures. Plus de 800 douzaines de Chapeaux de Satin, de Foutre, de Paille et de Panama pour Hommes et Enfants. Au-dessus de 11,000 paires de Chaussures de toutes sortes.

A VENDRE.

100 BARILS d'Huile Pure de Morue de Gaspé, Barils d'Huile de Loup-Marin, Quarts de Saumon, Quarts de Truite.

A VENDRE. E soussigné donne avis qu'il est autorisé par l'exécuteur testamentaire à régler la succession de feu Pierre Gingras, éc., en son vivant ancien marchand de Québec. Tous ceux qui ont des réclamations contre la succession sont priés de présenter leur compte d'ici au PREMIER MAI prochain et ceux qui doivent à la dite succession sont priés de régler sans délai.

LIVRES DE PIÉTÉ. E soussigné a l'honneur d'informer ses nombreux pratiques et le public en général qu'il vient de recevoir de France et de Belgique un assortiment considérable de Livres de Piété à très bas prix, tel que ci-dessous énumérés.

LA CHARITÉ, Grand drame en 6 actes, par M. ROSIN. L'orchestre sous l'habile direction des TROIS FRÈRES VEZINA: Piano, Violon et Cornet à Piston.

A LOUER. UNE maison en briques à trois étages située au coin des rues du Pont et de la Reine, St. Roch, contenant deux magnifiques magasins et logement privé.

GRANDE REDUCTION sur Soie Glacée, Soie de Lyon, Soie Gros Grain. F. X. LEPAGE, No. 34, Rue de la Couronne.

MARCHANDISES NOUVELLES GLOVER, FRY & CIE. Dernières Modes de Paris et de Londres.

Étoffes pour Habits et Pantalons du Printemps. Nous avons aussi reçu par le dernier vapeur, notre premier chargement de Nouveautés en Étoffes de l'Ouest d'Angleterre.

Étoffes pour Habits et Pantalons du Printemps. Notre assortiment d'Étoffes Canadiennes, Tweeds, est aussi au grand complet et se compose des patrons les plus nouveaux que nous ayons encore montrés, même parmi ceux fabriqués de l'autre côté de l'Atlantique, de 95 cents à \$1.15.

ON DEMANDE UN FERMIER. Un homme marié serait préféré. S'adresser à WILLIAM CRAWFORD. Québec, 18 mars 1872.

VENTE D'UNE PROPRIÉTÉ DE GRANDE VALEUR. ABANDON DE COMMERCE. Le soussigné offre en vente sa propriété dans la rue St. Joseph, vis-à-vis chez M. Laliberté, Manchonnier, le poste est admirablement bien situé pour le Commerce de Nouveautés.

REDUCTION ENORME. Voyez les Circulaires. Toutes les Marchandises devront être vendues d'ici au PREMIER MAI prochain.

Une Nouvelle Machine à Coudre. Une Nouvelle Machine à Coudre à Navette, d'invention Américaine, est la meilleure Machine pour l'usage domestique.

UNE magnifique Pigeon-hole (trou-madame) en parfait état avec tous les accessoires. Conditions faciles. S'adresser à M. P. CARBONNEAU, Hôtel "Aurore", Québec, 16 mars 1872.

Maison à Vendre ou à Louer. UNE maison en pierre à deux étages, située au faubourg St. Jean de Québec, rue St. George, y compris une excellente voûte à l'épreuve du feu appartenant à la succession de feu A. E. Tessier, etc., et occupée comme un bureau de Notaire depuis l'année 1840.

Les Jolies Chansons Nouvelles. Fleur des Alpes, Tyrolienne variée, par J. B. Wackerlin, Souvenir de Rome, Sérénade par E. Paladilhe, Bal d'Enfants, Valse chantée par J. B. Wackerlin. A vendre par R. MORGAN, Marchand de Musique, Rue la Fabrique, Québec, 16 mars 1872.

AVIS PUBLIC. NOUS, soussignés, dix membres de la COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU DU COMTE LOTBINIÈRE, donnons avis qu'une Assemblée Générale des Membres de la dite Compagnie aura lieu à Lotbinière dans la Salle Publique, à 1 heure P. M., le 4 AVRIL prochain, pour élire un Bureau de Directeurs de la dite Compagnie.

A LOUER A ST. HENRI, MAISON DE M. GODEFROY COUTURE. C'EST un excellent poste d'affaires situé tout près d'un dépôt du Grand Tronc. Un Marchand est certain d'y faire d'excellentes affaires. S'adresser à NAZAIRE TURCOTTE, Basse-Ville, Québec, 2 mars 1872.

A LOUER. DEUX superbes magasins sur le Marché Champlain, l'un occupé par M. P. Potvin, l'autre par M. A. Mayrand. S'adresser à L. J. GLACKEMEYER, N. P., Québec, 3 fév. 1872.

A Vendre ou à Louer. LA propriété s'ise à la Casardière occupée par le soussigné, savoir: la ferme de 65 arpents avec Jardin Potager et Jardin à Fleurs, Résidence pourvue de Fontaines et de Bains, Maison de Fermier, Grange, Ecuries, etc. Ed. J. DUBLOIS, Québec, 7 fév. 1872.

A Vendre ou à Louer. UNE bonne maison dans le village de la Rivière-du-Loup (en bas), avec dépendances. Excellent poste commercial. S'adresser à SÉRAPHIN LACHANCE, Pharmacien, ou à THOMAS LARIVIÈRE, Québec, 4 mars 1872.

A VENDRE. TROIS COFFRES DE SURETÉ, à l'épreuve du feu. J. & W. REID, Rue St. Paul, Québec, 12 mars 1872.

AVERTISSEMENT Succession de feu SIEUR LOUIS BOIVIN. TOUTES personnes ayant des réclamations contre la succession de feu SIEUR LOUIS BOIVIN, en son vivant de Québec, Hôtelier, sont requises de présenter leurs comptes, dûment attestés, d'ICI au HUIT D'AVRIL prochain, et celles qui doivent payer, dans le même délai, entre les mains du notaire soussigné chargé de régler les affaires de la dite succession. H. BOLDUC, Notaire, Québec, 12 mars 1872.—34

MACHINES A COUDRE. Machines à Coudre Améliorées de Lawlor, à l'usage des Familles, et Brevetées. Le 2 Juin 1869, le 17 Nov. 1870, et le 8 Août 1871. PRIX NET, \$35.00.

LA "LAWLOR" Cette Machine à Coudre est une combinaison mécanique parfaite des célèbres Machines à Coudre Singer, à l'usage des Familles et des Manufactures: Sa réputation comme machine de première classe est incontestable et n'a par conséquent à subir aucune rivalité parmi les différentes machines shuttle lock stitch vendues à des prix variant de \$25 à \$35.

LA "LAWLOR" Est remarquable non-seulement par la supériorité de l'ouvrage qu'elle confectionne, mais aussi par la facilité et la perfection avec lesquelles elle opère dans toutes les espèces de tissus, avec du fil de coton, etc., depuis le No. 10 jusqu'au No. 200. C'est ainsi qu'elle pourra coudre dans le drap de Caistor avec la plus grande force et la plus parfaite uniformité de point et friser et gaufrir le Tulle ou le Gazé de la façon la plus splendide.

LA "LAWLOR" A les mêmes accessoires que la Machine Singer à l'usage des Familles pour Border, Braider, Friser, Piquer, Gaufrir, etc.; ces accessoires ne peuvent rencontrer de rivalité dans les autres machines.

LA "LAWLOR" Fonctionne avec une légèreté et une facilité remarquables; son point est net et uniforme et se trouve être justement ce qu'il faut dans l'usage domestique, comme le prouvent les nombreux témoignages que nous avons reçus, entr'autres les suivants: A M. J. D. LAWLOR, Monsieur, —Ayant fait usage de la Machine à Coudre Lawlor à l'usage des familles, pendant les dix derniers mois, j'ai à vous dire que nous sommes parfaitement satisfaits de la qualité de son fonctionnement. Elle coud avec une légèreté remarquable; elle se dirige très facilement et fait le point le plus net et le plus magnifique sur l'étoffe la plus épaisse comme la plus légère.

A VENDRE. UN magnifique Pigeon-hole (trou-madame) en parfait état avec tous les accessoires. Conditions faciles. S'adresser à M. P. CARBONNEAU, Hôtel "Aurore", Québec, 16 mars 1872.

Maison à Vendre ou à Louer. UNE maison en pierre à deux étages, située au faubourg St. Jean de Québec, rue St. George, y compris une excellente voûte à l'épreuve du feu appartenant à la succession de feu A. E. Tessier, etc., et occupée comme un bureau de Notaire depuis l'année 1840. Le logement pourra être loué séparément du Bureau. S'adresser au notaire soussigné en son étude, JOHN CHILDS, Notaire, Québec, 16 mars 1872.—18.p

Les Jolies Chansons Nouvelles. Fleur des Alpes, Tyrolienne variée, par J. B. Wackerlin, Souvenir de Rome, Sérénade par E. Paladilhe, Bal d'Enfants, Valse chantée par J. B. Wackerlin. A vendre par R. MORGAN, Marchand de Musique, Rue la Fabrique, Québec, 16 mars 1872.

AVIS PUBLIC. NOUS, soussignés, dix membres de la COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU DU COMTE LOTBINIÈRE, donnons avis qu'une Assemblée Générale des Membres de la dite Compagnie aura lieu à Lotbinière dans la Salle Publique, à 1 heure P. M., le 4 AVRIL prochain, pour élire un Bureau de Directeurs de la dite Compagnie.

A LOUER A ST. HENRI, MAISON DE M. GODEFROY COUTURE. C'EST un excellent poste d'affaires situé tout près d'un dépôt du Grand Tronc. Un Marchand est certain d'y faire d'excellentes affaires. S'adresser à NAZAIRE TURCOTTE, Basse-Ville, Québec, 2 mars 1872.

A LOUER. DEUX superbes magasins sur le Marché Champlain, l'un occupé par M. P. Potvin, l'autre par M. A. Mayrand. S'adresser à L. J. GLACKEMEYER, N. P., Québec, 3 fév. 1872.

A Vendre ou à Louer. LA propriété s'ise à la Casardière occupée par le soussigné, savoir: la ferme de 65 arpents avec Jardin Potager et Jardin à Fleurs, Résidence pourvue de Fontaines et de Bains, Maison de Fermier, Grange, Ecuries, etc. Ed. J. DUBLOIS, Québec, 7 fév. 1872.

A Vendre ou à Louer. UNE bonne maison dans le village de la Rivière-du-Loup (en bas), avec dépendances. Excellent poste commercial. S'adresser à SÉRAPHIN LACHANCE, Pharmacien, ou à THOMAS LARIVIÈRE, Québec, 4 mars 1872.

A VENDRE. TROIS COFFRES DE SURETÉ, à l'épreuve du feu. J. & W. REID, Rue St. Paul, Québec, 12 mars 1872.

Incendie! Incendie! ABANDON DES AFFAIRES. J. A. GRENIER, MARCHAND-ÉPICIER, 28, Rue Couillard, H. V.

UNE GRANDE QUANTITÉ DE MARCHANDISES MOUILLÉES ET BRULÉES A VENDRE PAR THEOPHILE HUDON, ACHETÉES DE MM. BOUCHARD, LORTIE & Cie, ET VALANT Quarante Mille Piastres.

THEOPHILE HUDON, ACHETÉES DE MM. BOUCHARD, LORTIE & Cie, ET VALANT Quarante Mille Piastres.

MAGASIN INCENDIÉ DE MM. BOUCHARD, LORTIE & Cie, ET VALANT Quarante Mille Piastres.

UNE IMMENSE REDUCTION équivalant au prix coûtant. Il acceptera des soumissions pour le fonds tout entier.

Il acceptera des soumissions pour le fonds tout entier.

Il acceptera des soumissions pour le fonds tout entier.

Il acceptera des soumissions pour le fonds tout entier.

Il acceptera des soumissions pour le fonds tout entier.

Il acceptera des soumissions pour le fonds tout entier.

Il acceptera des soumissions pour le fonds tout entier.

Il acceptera des soumissions pour le fonds tout entier.

Il acceptera des soumissions pour le fonds tout entier.

Incendie! Incendie! ABANDON DES AFFAIRES. J. A. GRENIER, MARCHAND-ÉPICIER, 28, Rue Couillard, H. V.

UNE GRANDE QUANTITÉ DE MARCHANDISES MOUILLÉES ET BRULÉES A VENDRE PAR THEOPHILE HUDON, ACHETÉES DE MM. BOUCHARD, LORTIE & Cie, ET VALANT Quarante Mille Piastres.

THEOPHILE HUDON, ACHETÉES DE MM. BOUCHARD, LORTIE & Cie, ET VALANT Quarante Mille Piastres.

MAGASIN INCENDIÉ DE MM. BOUCHARD, LORTIE & Cie, ET VALANT Quarante Mille Piastres.

UNE IMMENSE REDUCTION équivalant au prix coûtant. Il acceptera des soumissions pour le fonds tout entier.

Il acceptera des soumissions pour le fonds tout entier.

Il acceptera des soumissions pour le fonds tout entier.

Il acceptera des soumissions pour le fonds tout entier.

Il acceptera des soumissions pour le fonds tout entier.

Il acceptera des soumissions pour le fonds tout entier.

Il acceptera des soumissions pour le fonds tout entier.

Il acceptera des soumissions pour le fonds tout entier.

Il acceptera des soumissions pour le fonds tout entier.

FYFE & GARNEAU, Près de la Porte St. Jean. Offrent maintenant en vente un magnifique assortiment de Marchandises pour les familles. Les Cotons Blanc (Shirting) Cotons à Draps, Toiles à Nappes, à Serviettes, Serviettes en Toile, Flanelles, seront vendus à DES PRIX EXTREMEMENT BAS

FYFE & GARNEAU, 55, Rue St. Jean, En dedans de la porte. Québec, 7 fév. 1872.

TWEEDS NOUVEAUX CHEZ LEROSSIGNOL & DAVIDSON, No. 10, Rue et Faubourg St. Jean. Il est maintenant reçu et ouvert 100 Pièces de Tweeds pour le printemps dans les meilleurs goûts à un prix à défier toute compétition, depuis 75 cts. à \$1.50.

Compagnie du Chemin de Québec et Gosford, Québec, 12 mars 1872.

AVIS. EST par le présent donné qu'une Réunion Générale des Actionnaires de la Compagnie du Chemin de Québec et Gosford aura lieu au Bureau de la Compagnie MARDI, le 2 D'AVRIL prochain, à MIDI, pour recevoir et adopter les clauses de l'Acte de la Province de Québec, 34e Victoria, chapitre 36, concernant l'extension du chemin jusqu'à Lac St. Jean; et pour confier au Président et au Bureau un quorum des Directeurs, pleins pouvoirs pour adopter et faire telles délibérations, en venir à telle entente et en arriver à tels arrangements qu'ils jugeront convenables et favorables pour obtenir l'extension de la ligne de Gosford au Lac St. Jean, et le remplissement des rails de bois sur la section de Québec à Gosford par des rails de fer; et dans cette fin entrer en négociations avec toute nouvelle Compagnie organisée ou à être organisée, ou avec des particuliers, pour élever des termes et conditions nécessaires à l'accomplissement du projet en vue. M. W. BABY, Président. Québec, 12 mars 1872.—1m

AVIS. Avis Public est par le présent donné, qu'une ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des Actionnaires de la BANQUE UNION DU BAS-CANADA, MARDI 16 AVRIL Prochain, A ONZE HEURES A. M., à laquelle assemblée on soumettra, pour être confirmés par les dits actionnaires, un arrangement conclu ce jour, entre les Syndics de la Banque d'Épargne et de Prévoyance de Québec, et les Directeurs de la Banque Union du Bas-Canada, en vertu duquel les dits syndics conviennent de transférer l'actif et le passif de la Banque d'Épargne et de Prévoyance de Québec, à la dite Banque Union du Bas-Canada, d'après les dispositions du Statut du Canada, 34 Victoria, chap. 7. Par ordre du Bureau, P. MACLEWEN, Caissier. Québec, 2 mars 1872.

MARCHANDISE MUSICALE. PIANOS, ORGUE, HARMONIUMS. LES soussignés offrent à des prix réduits un assortiment considérable d'instruments de choix. Grand Piano de Concert, Pianos Carrés, Pianos Droits, Orgue de Chapelle ayant 6 Jeux avec Pédales, Banc, —un parfait Instrument pour une Église moyenne grandeur. Un Escompte libéral sera donné aux M. M. du Clergé. LES HARMONIUMS sont superbes et plusieurs ont 16 registres avec une de percussion. Les conditions ne pourront pas manquer que de satisfaire les acquéreurs. Entrez voir chez MM. A. & J. VEZINA, 32, RUE ST. JEAN. En outre, 100 VIOLONNS, 100 Accordeons, 100 Concertinas, 50 Flûtes, Banjos, Basse-Viol, Tambour, Magnifiques Instruments de Bande, Cordes, Musique en feuilles, etc., etc. A. & J. VEZINA. Québec, 10 février 1871.

AVIS. Toutes dettes, Billets, etc., dus à la ci-devant Société de E. LARUE & Cie, pour transactions antérieures au 1er JANVIER 1872, sont perçues par les soussignés, qui sont autorisés à en donner quittance. A. & J. VEZINA, 32, Rue St. Jean. Québec, 10 février 1871.

PHARMACIE DE LEVIS. (GRAINES! GRAINES! GRAINES!) Graines de Jardin! Graines de Fleur!! Graines de Champ!!! M. O. J. DION, Pharmacien, Lévis, informe ses amis et le public qu'il a reçu un grand assortiment de Graines, et il profite de l'occasion pour remercier ses pratiques de l'encouragement qu'il a reçu, et inviter les acheteurs en général à venir visiter sa Pharmacie. Québec, 26 fév. 1872.—1m

AVIS PUBLIC. Je, soussigné, ai été nommé curateur à la succession vacante de feu Victor Barabé, en son vivant, de St. Nicolas, marchand de bois. E. J. ANGERS, N. P., Québec, 7 mars 1872.

AVIS. Je soussigné à l'honneur d'informer le public et les parties intéressées, que le Greffe de feu Mre Louis Prévost, en son vivant de Québec, Notaire, lui a été transmis par un ordre du Gouverneur en Conseil, en date du 28 Février dernier; et que toutes informations et copies seront données et livrées à son Bureau, No. 68, rue St. Pierre, Basse-Ville. E. J. ANGERS, Notaire, Québec, 4 mars 1872.—1a

AVIS. UNE demande sera faite à la prochaine Session du Parlement, à Ottawa, afin de permettre au soussigné de prendre une Patente, dans l'étendue de la Puissance du Canada, pour une Machine à Tricoter et à Tisser, connue sous les noms de "Hallen-Roberts". J. E. ARCHER, Jr., Québec, 10 fév. 1872. 27 fév.—js

Acte de la Faillite 1869. PROVINCE DE QUÉBEC, District de Québec, Cour Supérieure, No. 45. Dans l'affaire de PIERRE GIROUX, Failli. Je soussigné donne avis qu'il a déposé au Greffe de cette Cour un acte de composition et de décharge exécuté par ses créanciers, et que le PREMIER MAI prochain, il s'adressera à la dite Cour pour demander la ratification de la décharge par lui effectuée. PIERRE GIROUX, Par T. FOURNIER, Son procureur ad litem. Québec, 20 mars 1872.—1m

Acte de la Faillite 1869. CANADA, Province de Québec, District de Québec, Dans l'affaire de A. FALKENBERG & Cie, et A. FALKENBERG, comme membre de la ci-devant société de FALKENBERG & McBLAIN, Faillis. Je soussigné a déposé au Greffe de cette Cour un acte de composition et de décharge exécuté par ses créanciers, et JEUDI, le DEUXIÈME jour de MAI prochain, il s'adressera à la dite Cour pour obtenir une ratification de la décharge par lui effectuée. A. FALKENBERG, Par BLANCHET & FENTLAND, Ses Procureurs ad litem. Québec, 7 mars 1872.—1m

Acte de la Faillite 1869. Dans l'affaire de AL. TERREAU, de Québec, Failli. Je, soussigné, O. ROCHETTE, de Québec, ai été nommé Syndic dans cette affaire. Les créanciers sont requis de filer leurs réclamations devant moi d'ici à un mois, à mon bureau, No. 156, rue St. Valier, pour l'interrogatoire public du Failli, et pour l'arrangement des affaires de la faillite en général. O. ROCHETTE, Syndic Officiel. Québec, 13 mars 1872.—2s

Acte de la Faillite 1869. PROVINCE DE QUÉBEC, District de Montréal, Dans l'affaire de HARDY & LORTIE, de la Cité de Québec, Faillis. A balancer des dettes non perçues ainsi que les créances, etc., appartenant à la Faillite ci-dessus, seront vendues aux enchères (comme par ordre de la Cour) au bureau de MM. Gauthier & Roy, No. 41, Rue Ste. Anne, à Québec, JEUDI, le VINGT-HUITIÈME jour de MARS 1872, à TROIS heures de l'après-midi. CONDITIONS: COMPTANT. Pas de garanties: Les listes et un état de dettes, peuvent être vus et toutes informations obt. nues sur demande à MM. Gauthier & Roy, à Québec, et au soussigné. JAMES TYRE, Syndic. Montréal, 12 mars 1872. 15 mars.—2s

Acte de la Faillite 1869. Dans l'affaire de LOUIS JOSEPH MERCIER, Failli. Je Failli m'a fait une cession de ses biens à moi, et les créanciers sont notifiés de se réunir à mon bureau, Rue St. Pierre, Québec, SAMEDI, le 30e jour de MARS, à 11 heures A. M., pour recevoir l'état de ses affaires et nommer un Syndic. R. HENRY WURTELE, Syndic ad interim. Québec, 15 mars 1872.—2s

Acte de la Faillite 1869. Dans l'affaire de JAMES BISSET, Failli. UN bordereau de dividende a été préparé et est sujet à objections jusqu'au 1er jour d'AVRIL 1872, après laquelle date le dividende sera payé. WM. WALKER, Syndic Officiel. Québec, 16 mars 1872.—2s

A LOUER. PLUSIEURS LOGEMENTS convenables et de toutes sortes pour familles privées, Offices, Bureaux, Magasins, etc., situés à la Haute-Ville, à la Basse-Ville, au Faubourg St. Jean, à des prix et conditions faciles. S'adresser à HEBERT & CHAPERON, N. P., Rue Garneau, Haute-Ville. Québec, 25 janv. 1872.

A VENDRE.

HARENGS du Labrador, No. 1, en Quarts, Morue Verte et Maquereaux.

ALBUM DE LA MINERVE JOURNAL DE MODÉS

Littérature, Éducation, Beaux-Arts, Économie Domestique, Travaux à l'aiguille, Variétés et Musique.

LABORATEURS DE "L'ALBUM" LITTÉRATURE.—Démoussis; Georgina Char-

L'ALBUM DE "LA MINERVE" A sa place marquée dans toutes les Familles.

CONDITIONS D'ABONNEMENT: Pour les abonnés de La Minerve, hebdomadaire.

MARCHANDISES POUR L'USAGE DES FAMILLES

NOUS recevons maintenant par le "North American" et le "Moravian" des nouvelles Manufactures de la Grande Bretagne.

Remarquables par leur Bon Marché.

POISSON! POISSON!

100 QUARTS Morue Verte. 100 " Hareng Labrador.

SAUMON, TRUITE, SARDINES, ANGLUILLES.

NOUVEAUX MORCEAUX de Musique pour Piano

COMPOSITEURS CÉLÈBRES.

Magnifique Poste de Commerce à Louer

NOUVEAUX TAPIS, etc., VENANT D'ÊTRE REÇUS

NOUVEAUX MORCEAUX de Musique pour Piano

COMPOSITEURS CÉLÈBRES.

Magnifique Poste de Commerce à Louer

NOUVEAUX TAPIS, etc., VENANT D'ÊTRE REÇUS

NOUVEAUX MORCEAUX de Musique pour Piano

COMPOSITEURS CÉLÈBRES.

Magnifique Poste de Commerce à Louer

NOUVEAUX TAPIS, etc., VENANT D'ÊTRE REÇUS

NOUVEAUX MORCEAUX de Musique pour Piano

COMPOSITEURS CÉLÈBRES.

Magnifique Poste de Commerce à Louer

NOUVEAUX TAPIS, etc., VENANT D'ÊTRE REÇUS

NOUVEAUX MORCEAUX de Musique pour Piano

BAZAR

Pour aider à la construction du nouvel Hôpital St Sauveur, sous le patronage de Sa Grâce Monseigneur l'Archevêque de Québec.

UN Bazar en faveur de cette œuvre importante, dont le besoin se fait si vivement sentir dans Québec.

Mesdames P. E. Gingras, F. Auger et Dolbec président à la table des rafraîchissements.

Grande Chance aux Acheveteurs de la Campagne.

Je promets de livrer les Moulins à Coudre ou à tricoter à la demeure de l'acheteur sans charger extra.

HUILE DE CHARBON

LES personnes désirant faire usage d'une Huile de l'étoile de première qualité, sans odeur, dure et qui donne une lumière plus brillante que celle de l'huile offerte sur le marché de Québec.

F. O. VALLERAND, Dépositaire de Lampes et d'Huile de Charbon.

LAMPES. LUMIÈRES! LUMIÈRES!!

Le soussigné informe le public qu'il a maintenu le choix le plus considérable et le mieux assorti de Lampes de toutes espèces qui ait été offert à Québec.

LA LAMPES A PIEDS.

LAMPES A PIEDS, EN BRONZE, Maitre, Pur, à chaîne, Faïence et Cristal, Lampes à Main.

FANEAUX TUBULAIRES.

VERRERIES.

AVIS.

F. X. LEPAGE, No. 34, Rue de la Couronne.

Médicaments Français.

OSBORNE'S SAFETY.

OSBORNE'S SAFETY.

OSBORNE'S SAFETY.

OSBORNE'S SAFETY.

OSBORNE'S SAFETY.

OSBORNE'S SAFETY.

OSBORNE'S SAFETY.

OSBORNE'S SAFETY.

OSBORNE'S SAFETY.

OSBORNE'S SAFETY.

OSBORNE'S SAFETY.

OSBORNE'S SAFETY.

OSBORNE'S SAFETY.

UNE BIEN BELLE CHEVEURE.

Trade-Mark - 75 Centimes.

C'est un fait remarquable et digne de la considération de ceux qui apprécient une Cheveure plantureuse, que le

RENOVATEUR DES CHEVEUX CINGALESE

ALFRED EMOND, Coïn des rues du Pont et de la Reine, St. Roch.

A VENDRE.

Le soussigné a l'honneur de prévenir le public qu'il est prêt à fournir du Bois de Chauffage, ERABLE ET MERISIER, très qualité, à de très bonnes conditions.

ALFRED EMOND, Coïn des rues du Pont et de la Reine, St. Roch.

MAISONS à Vendre ou à Louer.

AVIS AUX GENS QUI SOUFFRENT

REMEDE

Père Bruno

W. E. BRUNET, Agent-Général, Québec

McCAGHEY, BOLBRO & CIE., H. GOODWIN & CIE., No. 24, Rue St. Paul, Québec.

McCAGHEY, BOLBRO & CIE., H. GOODWIN & CIE., No. 24, Rue St. Paul, Québec.

McCAGHEY, BOLBRO & CIE., H. GOODWIN & CIE., No. 24, Rue St. Paul, Québec.

McCAGHEY, BOLBRO & CIE., H. GOODWIN & CIE., No. 24, Rue St. Paul, Québec.

McCAGHEY, BOLBRO & CIE., H. GOODWIN & CIE., No. 24, Rue St. Paul, Québec.

McCAGHEY, BOLBRO & CIE., H. GOODWIN & CIE., No. 24, Rue St. Paul, Québec.

McCAGHEY, BOLBRO & CIE., H. GOODWIN & CIE., No. 24, Rue St. Paul, Québec.

McCAGHEY, BOLBRO & CIE., H. GOODWIN & CIE., No. 24, Rue St. Paul, Québec.

McCAGHEY, BOLBRO & CIE., H. GOODWIN & CIE., No. 24, Rue St. Paul, Québec.

McCAGHEY, BOLBRO & CIE., H. GOODWIN & CIE., No. 24, Rue St. Paul, Québec.

McCAGHEY, BOLBRO & CIE., H. GOODWIN & CIE., No. 24, Rue St. Paul, Québec.

McCAGHEY, BOLBRO & CIE., H. GOODWIN & CIE., No. 24, Rue St. Paul, Québec.

McCAGHEY, BOLBRO & CIE., H. GOODWIN & CIE., No. 24, Rue St. Paul, Québec.

McCAGHEY, BOLBRO & CIE., H. GOODWIN & CIE., No. 24, Rue St. Paul, Québec.

McCAGHEY, BOLBRO & CIE., H. GOODWIN & CIE., No. 24, Rue St. Paul, Québec.

McCAGHEY, BOLBRO & CIE., H. GOODWIN & CIE., No. 24, Rue St. Paul, Québec.

McCAGHEY, BOLBRO & CIE., H. GOODWIN & CIE., No. 24, Rue St. Paul, Québec.

McCAGHEY, BOLBRO & CIE., H. GOODWIN & CIE., No. 24, Rue St. Paul, Québec.

Magasin d'Épiceries EN GROS ET EN DETAIL, Coïn des rues du Pont et la Reine, St. Roch.

Le soussigné a le plaisir d'informer ses amis et le public en général qu'il a maintenant à vendre.

EN GROS ET EN DETAIL, Un assortiment considérable

D'ÉPICERIES FRAICHES ET DE SPIRITUEUX

Thé, Café, Cassonade, Mélasse, Beurre, Fromage, Lard, Saindoux, Sel, Poivre, Cannelle, Amendes, Avelines, Noix, Tabac, Cigares, Pipes, Calumets.

BOIS DE CHAUFFAGE, ERABLE ET MERISIER, lère qualité, à de très bonnes conditions.

ALFRED EMOND, Coïn des rues du Pont et de la Reine, St. Roch.

GRANDE VENTE DE MARCHANDISES SÈCHES A GRAND SACRIFICE.

Le soussigné étant obligé de faire des changements dans son établissement de la rue St. Joseph, vendra d'ici à deux mois à un

IMMENSE SACRIFICE

son Fonds de Marchandises de Goût et d'Étape de la valeur de (\$30,000) TRENTE MILLE PIASTRES, le tout acheté aux meilleures conditions possibles et avant la hausse.

PAS DE SECOND PRIX. L. N. HENAUT, No. 42, Rue St. Joseph, St. Roch.

ALLEZ A L'ENSEIGNE DE LA FEUILLE D'ÉRABLE, No. 53, RUE ST. JOSEPH, ST. ROCH, CHEZ MONTMINY & BRUNET

ALLEZ A L'ENSEIGNE DE LA FEUILLE D'ÉRABLE, No. 53, RUE ST. JOSEPH, ST. ROCH, CHEZ MONTMINY & BRUNET

MONTMINY & BRUNET

UN dépôt des annonces des autres maisons, ce sont ceux qui vendent encore au meilleur marché. Ils annoncent la mise en vente, à commencer d'aujourd'hui jusqu'au 1er Mars prochain, de plusieurs lots de Marchandises provenant du Fonds de Banqueroute, à des conditions de bon marché qu'on n'a encore jamais vu, voyez la liste ci-dessous.

3000 verges Coton Jaune endommagé à 2d la verge.

2000 " Indienne, imitation de Mouseline de Laine.

2000 " Winery gris, brun, offert à 3/4d, valant 5d.

1000 " Coton rouge et jaune, offert à 4d, valant 7 1/2d.

1000 " Coton de Turquie, offert à 6d, valant 10d.

1000 " Winery Carroté Ecosais, offert à 7 1/2d, valant 10d.

2000 " Flanelle rouge offerte à 11d, valant 1s. 3d.

2000 " Pine, offerte à 1s. 1d, valant 1s. 6d.

1000 " Walsh Blanc, offert à 1s. 3d, valant 1s. 8d.

1000 " Tweeds Canadiens, offert à 3s. 2d, valant 4s.

Un grand lot d'Indiennes depuis 6d jusqu'à 1s.

Un grand lot de Corvées frappés, Alpans noir et de couleur, Colong noir et d. couleur.

Un grand lot d'Etices à Robes, etc., etc.

4000 Verges de Shirting de la célèbre Fabrique Horrocks, offert à 7d, valant 9d. Les acheteurs devront demander les Marchandises annoncées dans les journaux.

Tableau indiquant l'heure du départ des Malle.

Bureau de Poste, Québec, Mai 1871.

Table with columns: A. M. P. M., MALLE, Ctr. chn., A. M. P. M.

Table with columns: A. M. P. M., MALLE, Ctr. chn., A. M. P. M.

Table with columns: A. M. P. M., MALLE, Ctr. chn., A. M. P. M.

Table with columns: A. M. P. M., MALLE, Ctr. chn., A. M. P. M.

Table with columns: A. M. P. M., MALLE, Ctr. chn., A. M. P. M.

Table with columns: A. M. P. M., MALLE, Ctr. chn., A. M. P. M.

Table with columns: A. M. P. M., MALLE, Ctr. chn., A. M. P. M.

Table with columns: A. M. P. M., MALLE, Ctr. chn., A. M. P. M.

Table with columns: A. M. P. M., MALLE, Ctr. chn., A. M. P. M.

Table with columns: A. M. P. M., MALLE, Ctr. chn., A. M. P. M.

Table with columns: A. M. P. M., MALLE, Ctr. chn., A. M. P. M.

Table with columns: A. M. P. M., MALLE, Ctr. chn., A. M. P. M.

Table with columns: A. M. P. M., MALLE, Ctr. chn., A. M. P. M.

Table with columns: A. M. P. M., MALLE, Ctr. chn., A. M. P. M.

Table with columns: A. M. P. M., MALLE, Ctr. chn., A. M. P. M.

Table with columns: A. M. P. M., MALLE, Ctr. chn., A. M. P. M.

Table with columns: A. M. P. M., MALLE, Ctr. chn., A. M. P. M.

Table with columns: A. M. P. M., MALLE, Ctr. chn., A. M. P. M.

Table with columns: A. M. P. M., MALLE, Ctr. chn., A. M. P. M.

Table with columns: A. M. P. M., MALLE, Ctr. chn., A. M. P. M.

Table with columns: A. M. P. M., MALLE, Ctr. chn., A. M. P. M.

Table with columns: A. M. P. M., MALLE, Ctr. chn., A. M. P. M.

Table with columns: A. M. P. M., MALLE, Ctr. chn., A. M. P. M.

Table with columns: A. M. P. M., MALLE, Ctr. chn., A. M. P. M.

Table with columns: A. M. P. M., MALLE, Ctr. chn., A. M. P. M.

Table with columns: A. M. P. M., MALLE, Ctr. chn., A. M. P. M.

Table with columns: A. M. P. M., MALLE, Ctr. chn., A. M. P. M.

Table with columns: A. M. P. M., MALLE, Ctr. chn., A. M. P. M.

Table with columns: A. M. P. M., MALLE, Ctr. chn., A. M. P. M.